Le Bulletin d'Information Odarsois

BIO n°4

Juillet 2016

Commission communication relations publiques de la mairie d'ODARS 16 allée des Pyrénées 31450
Bulletin d'Informations périodique. Directeur de la publication : Patrice ARSÉGUEL

Sommaire

Sommaire :

Le mot du maire **Page 3**

Actions communales

⇒ **Commission finance** **Page 4**
⇒ **Commission jeunes** **Page 6**
⇒ **Commission scolaire** **Page 6**
⇒ **Commission travaux** **Page 7**
⇒ **Commission urbanisme** **Page 7**
⇒ **Commission communication** **Page 8**

Les comptes rendus des conseils municipaux

⇒ **Du 9 Décembre 2015** **Page 9**
⇒ **Du 27 Janvier 2016** **Page 11**
⇒ **Du 17 Février 2016** **Page 12**
⇒ **Du 13 Avril 2016** **Page 12**
⇒ **Du 25 Mai 2016** **Page 13**

L'école **Page 14**
LA crèche **Page 14**

Les associations

⇒ **Le Foyer Rural** **Page 15**
⇒ **Odars Pétanque club** **Page 15**
⇒ **Les Amis du Lauragais Toulousain** **Page 16**
⇒ **LEO (Loisirs Ecole Odars)** **Page 16**
⇒ **JOE (Jeunes Odars Evènements)** **Page 17**
⇒ **Le Comité des Fêtes** **Page 17**

Actions intercommunales

⇒ **La politique de l'eau** **Page 18**
⇒ **Le CISPD** **Page 18**
⇒ **Les jeunes/ jeunes adultes** **Page 18**
⇒ **Environnement et Transition Ecologique** **Page 19**
⇒ **Fauchage des bord de route** **Page 20**

⇒ **La presse** **Page 20**
⇒ **La paroisse** **Page 23**
⇒ **Infos pratiques** **Page 23**

Un grand merci à tous les enfants de l'école et de la crèche pour leur présentation artistique.

Le Mot Du Maire

Bien chers habitants,

Après un hiver doux et instable, un printemps perturbé, l'été est enfin arrivé, et, les beaux jours sont accompagnés de trois bonnes nouvelles pour notre commune, l'ouverture d'une classe supplémentaire, la fin du chantier des logements sociaux (rue de Tournon), la signature du contrat de territoire.

En 1995, lors de mon premier mandat en tant que conseiller municipal, nous ouvrions la première classe maternelle à Odars qui comptait 550 habitants.

Vingt et un ans plus tard, à la rentrée 2016, une deuxième classe maternelle accueillera de nouveaux enfants. Notre école laïque communale comptera donc deux classes maternelles et trois classes primaires, soit 110 enfants pour une population de 811 habitants au dernier recensement.

Quinze nouvelles familles ont pris possession de leur logement le 1er juillet 2016, je leur souhaite un bon aménagement, et la bienvenue dans notre village.

Le contrat de territoire a été signé le six juin entre notre commune et le Conseil Départemental représenté par Georges MERIC. Nous avons inscrit sur ce contrat de territoire les investissements prévus pour ODARS durant le mandat. Ces programmes d'investissement, une fois votés en conseil municipal, bénéficieront d'un soutien financier du Conseil Départemental, ainsi que d'un accompagnement technique via les organismes départementaux (CAUE, ATD, CDT…).

La préparation du budget 2016 nous a demandé un travail très minutieux au regard des baisses des dotations de l'Etat (DGF) et des difficultés financières que rencontre notre intercommunalité, le SICOVAL.

Les conséquences directes pour notre commune sont la baisse de la dotation de solidarité communautaire (DSC) et la facturation par le SICOVAL, d'un certain nombre de services jusqu'alors gratuits pour les communes : instruction des permis de construire, PLU, prêt de matériel (tentes, podium....).

Afin de pallier ce manque, nous avons voté à la majorité une augmentation des trois taxes.

En parallèle, une recherche d'économies est en cours.

Ces deux actions cumulées permettront de dégager un excédent de fonctionnement sur le budget de la commune afin de continuer à investir pour notre avenir.

Organisée pour la première fois par le nouveau Comité des Fêtes, ***la BALLOCHE*** (la fête d'Odars) a rencontré un franc succès. Je remercie le comité, toutes les associations, et les passionnés de voitures anciennes qui ont œuvré pour cette réussite.

J'adresse mes remerciements à tout le personnel municipal pour le bon travail effectué ainsi qu'à l'équipe enseignante de notre école laïque.

L'équipe municipale œuvre tout au long de l'année pour permettre à notre village de conserver son dynamisme, sa convivialité, son cadre de vie.

Je terminerai en citant cette phrase simple, mais pleine de bon sens du Mahatma Gandhi «L'avenir dépend de ce que nous faisons dans le présent».

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous de bonnes vacances remplies de douceur, de fraternité, et de paix.

Patrice ARSÉGUEL

Commission finances

UN BUDGET AU SERVICE DES ODARSOIS

Le budget primitif 2016 est de
1 529 456.91 euros qui se répartissent de la façon suivante :
Dépenses de fonctionnement :831 383,48 €
Dépenses d'investissement : 698 073.43 €
Les grandes lignes du budget 2016 voté le 13 avril 2016 par la majorité municipale sont détaillées pour chaque poste dans les sections de fonctionnement et les sections d'investissement.
Rappelons que la section de fonctionnement décrit toutes les opérations courantes, qui se rapportent à l'exploitation des services communaux. La répartition des dépenses de fonctionnement est la suivante :

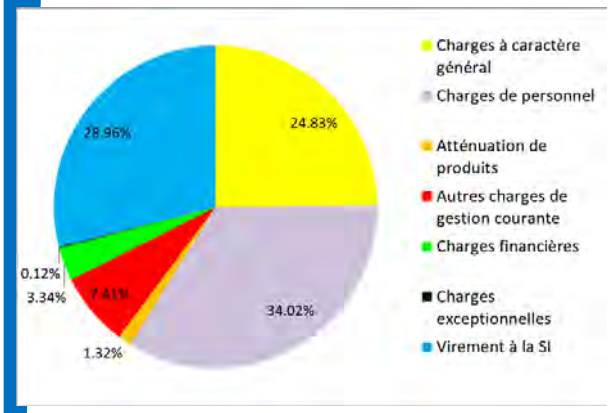

Le budget de fonctionnement est piloté principalement par les dépenses liées aux charges de personnel (34%) et charges à caractère général (eau, chauffage et électricité des bâtiments communaux, ..).
Ces dépenses sont financées par les recettes de fonctionnement qui proviennent principalement des contributions directes, c'est-à-dire les impôts levés par la commune (Taxes d'habitation, foncier bâti et non bâti), des dotations de l'état et des dotations communautaires, auxquelles s'ajoute le revenu des locations des appartements de la commune et de la salle polyvalente. La répartition des recettes de fonctionnement est la suivante :

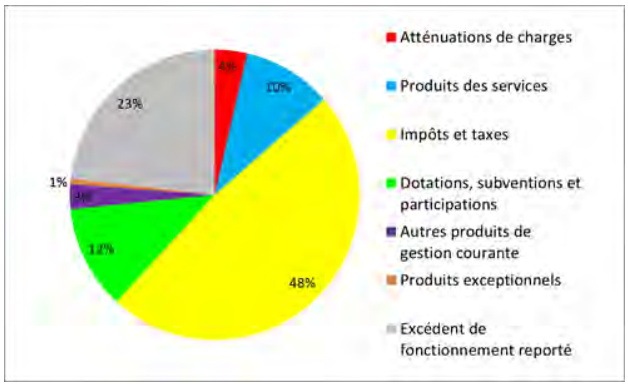

Investir pour notre avenir

Les dépenses d'investissement sont destinées à maintenir en opération le patrimoine communal (école, salle polyvalente, cimetière, routes, ensemble des bâtiments communaux) ainsi qu'à financer de nouveaux équipements (achats de matériels durables). Le programme d'investissement 2016 comprend:

- l'achat de matériel tel que l'auto laveuse utilisée pour le nettoyage de l'école et de la salle polyvalente, du mobilier pour l'école et du logiciel informatique nécessaire à la gestion de la comptabilité en mairie,

- du budget dédié à l'entretien des bâtiments sur lesquels il y aura des travaux de rénovation obligatoires à faire (sacristie de l'église), de mise en conformité (toilettes de la salle polyvalente),

- du budget dédié à la construction d'un local technique pour les employés municipaux qui contiendra un vestiaire, une douche et un bureau, du budget dédié à la location d'un module pour accueillir la cinquième classe dans notre école.

- L'aménagement de l'espace intergénérationnel au centre du village a été voté par le conseil municipal.

Avant de démarrer les travaux, nous devons attendre la réponse du conseil départemental pour connaître le taux de subvention accordé.
A ces dépenses s'ajoutent le remboursement du capital de l'emprunt ainsi que le coût de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) que le SICOVAL nous demande

maintenant de financer.

La répartition des dépenses et des recettes d'investissement est la suivante :

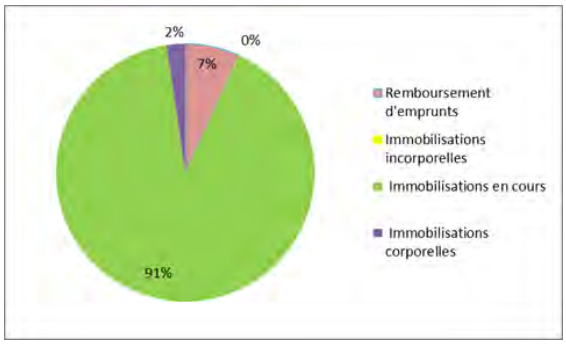

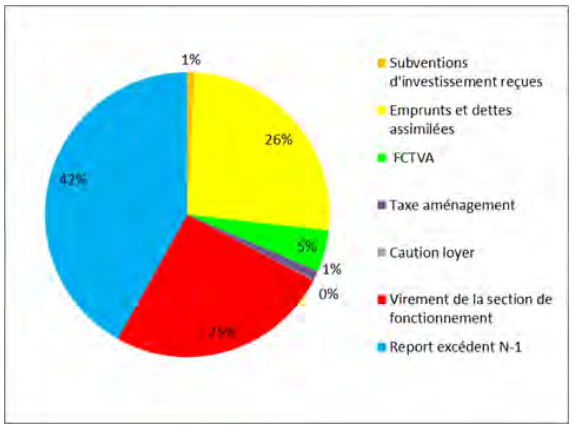

Que dire de l'évolution du budget ?

Nous rappelons que depuis 3 ans, nous subissons une perte des dotations de l'état (DGF) ainsi qu'une baisse des dotations communautaires (SICOVAL). L'évolution de la DGF (-35% en trois ans) équivaut à une perte cumulée d'environ 45000 euros. Les dotations de solidarité que nous versait le SICOVAL sont également à la baisse et ont été amputées de 6 044,00 €.

Pour pallier ces problèmes d'équilibre budgétaire, le SICOVAL a mis en place une politique de facturation de ses services aux communes, par exemple les permis de construire seront à la charge de la commune désormais (coût estimé de 5 852,00 €) et le coût de l'élaboration du PLU est également à la charge de la commune, soit 22 986,00 € pour lequel une subvention sera demandée.

Le conseil municipal a subi des baisses de dotations et a mis en place une politique visant à faire des économies, en particulier sur les charges à caractère général (électricité, eau, ..) et charges financières. La commission « finances » étudie de près tous les moyens pour réduire les dépenses de fonctionnement. Un diagnostic énergétique des bâtiments municipaux a été demandé aux services du Syndicat d'Electricité. La salle polyvalente, la Maison des Associations et l'école sont les bâtiments pour lesquels une analyse des moyens de chauffage sera faite. Un second exemple concerne la diminution des coûts de l'électricité à l'école. Des interrupteurs automatiques ont remplacé ceux en place afin de ne plus laisser de l'éclairage en continu. Le troisième exemple porte sur la renégociation des prêts de la commune. La mairie a trois prêts en cours, dont un qui se termine en juillet 2016. Un des deux prêts restant vient d'être renégocié, ce qui nous permet de diminuer nos échéances trimestrielles, et ainsi de faire une économie chiffrée de 21552 euros.

Ces économies sont nécessaires mais non suffisantes pour maintenir notre capacité d'autofinancement face à ces baisses de dotations. Pour cette raison, le conseil municipal a décidé d'augmenter les taxes communales afin de continuer à investir pour notre avenir.

	2016
Taxe Habitation	13.00%
Taxe sur le Foncier Bâti	14.50%
Taxe sur le Foncier Non Bâti	76.14%

Le budget est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles du secrétariat.

Commission jeunes

Projet d'aménagement du centre du village

Le projet d'aménagement s'appuie sur l'idée de centralité des espaces publics autour de la Mairie. L'espace central deviendra alors un véritable lieu de convivialité pour les habitants.
Le projet comprend:
- la création d'un piétonnier en articulation avec les différents équipements existants (mairie, école, crèche, salle polyvalente…).
- deux aires de jeux seront implantées (une pour les 2/5 ans et une autre pour les 6/12 ans)
- des équipements adaptés (nouveaux bancs, poubelles, terrain de football, installation de paniers de basket,)
- un espace couvert.
- la Création de voiries en « mode doux »
- un nouvel espace végétal et arboré.

Cet projet d'aménagement aura pour objectif de renforcer le plaisir de vivre ensemble de tous les habitants, de maintenir à Odars l'équilibre entre le développement de l'habitat et la préservation de la nature.

Nous attendons prochainement l'accord des subventions départementales pour poser la première pierre.

Commission scolaire

L'année scolaire s'est bien terminée !

Le PEDT (Projet Educatif Territorial) a été mis en place.
Le tir à l'arc a débuté fin avril, ensuite, début mai a commencé le foot en salle pour les filles et les garçons.
Début septembre, d'autres moments de détente sont prévus: un exposé sur le patrimoine du village effectué par "les Amis du Lauragais", une initiation au golf et au jardinage…..
Afin de mettre en place le planning, nous sollicitons des papas, des mamans, des papis, des mamies pour faire découvrir leurs passions ou leurs activités.
Pour la prochaine rentrée de septembre, 112 élèves, (40 élèves en maternelle, 72 élèves en élémentaire) seront accueillis dans notre école. L'ouverture d'une 5ème classe sera donc nécessaire. Un module préfabriqué avec toutes ses commodités sera loué par la Mairie et permettra de recevoir la nouvelle classe de primaire.
Frédéric Marti, enseignant en élémentaire et Martine Sitbon, enseignante en maternelle rejoindront Géraldine Cervasel, Martine Hernoust, et Patricia Andrieu.

Les problèmes d'ordinateurs obsolètes ou déconnectés ont été résolus par un professionnel.
Du nouveau pour les tarifs Alae, ils seront désormais calculés d'après le quotient familial. La somme allouée à l'école par la commune pour 2016-2017 sera en hausse de 10% soit 5500 € pour l'année scolaire.
L'acquisition d'une table de ping-pong est également validée.

Tarification Accueil de Loisir Associé à l'Ecole à partir du 1er septembre 2016

Tranche QF	ALAE matin	ALAE midi	ALAE soir	journée
moins de 400	0,44 €	0,44 €	1,05 €	1,93 €
de 401 à 599	0,50 €	0,50 €	1,20 €	2,20 €
de 600 à 799	0,56 €	0,56 €	1,35 €	2,47 €
de 800 à 899	0,61 €	0,61 €	1,47 €	2,69 €
de 900 à 999	0,63 €	0,63 €	1,50 €	2,76 €
de 1000 à 1149	0,64 €	0,64 €	1,53 €	2,81 €
de 1150 à 1399	0,65 €	0,65 €	1,56 €	2,86 €
de 1400 à 1649	0,66 €	0,66 €	1,59 €	2,91 €
de 1650 à 1999	0,70 €	0,70 €	1,68 €	3,08 €
de 2000 à 2199	0,71 €	0,71 €	1,71 €	3,13 €
de 2199 à 2499	0,73 €	0,73 €	1,74 €	3,20 €
de 2500 à 2799	0,75 €	0,75 €	1,80 €	3,30 €
plus de 2800	0,79 €	0,79 €	1,89 €	3,47 €

Rappel: Prix du repas 3,60€

LE SIVURS

Depuis quelques mois, le SIVURS (Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de Restauration Scolaire) est en discussion avec les services de la préfecture pour conserver ses statuts.
Le préfet a, en application des dispositions de l'article 40 de la loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe), fait part de son intention de dissoudre le syndicat.
Les 26 maires concernés se mobilisent pour éviter cette dissolution.

Commission travaux

ÉGLISE

Suite aux fissures apparues à la sacristie, des expertises ainsi que des sondages de sol ont été effectués. Ces travaux ne sont pas pris en charge par les assurances.
Au vu des résultats des expertises, et suite à l'investigation d'une entreprise spécialisée dans le domaine, nous avons validé une solution en deux phases.
La première consiste à poser trois tirants sur le mur entre l'église et la sacristie afin d'éviter le décrochement entre les deux parties. La pose de joints de dilatation ainsi que la pose d'enduit seront également réalisées.
La seconde phase, si elle s'avère nécessaire, consisterait à faire une reprise en sous oeuvre en injectant du béton pour réaliser des micropieux supportant des longrines sous la sacristie afin de consolider les fondations et de stabiliser cette partie de bâtiment.
Ces travaux sont prévus durant le mois de juillet.
Le Conseil municipal a validé la première phase.

ENFOUISSEMENT DES RÉSEAUX

Les travaux d'enfouissement du réseau haute tension sont en partie terminés. Il reste le raccordement à effectuer sur les différents transformateurs.
Nous resterons vigilants pendant la période de rénovation des chemins communaux dégradés durant les travaux. Certains chemins ainsi que le parking du cimetière ont déja été repris.

SECURITE

Deux panneaux
rappelant la limitation de vitesse à 50 km/h sur la RD2 ont été installés par nos employés communaux aux entrées du village.

ECOLE

Compte tenu d'une augmentation du nombre d'élèves, une cinquième classe va voir le jour à la rentrée de septembre.
Pour permettre la mise en place de celle-ci rapidement et dans l'attente d'une réflexion sur la construction en dur d'une nouvelle classe, une alternative a été retenue par le conseil municipal qui consiste en la location de module préfabriqué.
L'installation des modules, derrière le chalet à droite, équipés de point d'eau, téléphone, internet, clim réversible est prévu durant les mois de juillet et d'août afin de permettre aux professeurs de s'installer dans les meilleures conditions.

Commission urbanisme

La procédure d'élaboration du PLU continue. La première phase d'étude (diagnostic du territoire) a été finalisée à l'automne 2015. La seconde phase est quasiment terminée et a abouti à la rédaction du **Projet d'Aménagement et de Développement Durables** (PADD) qui expose le projet d'urbanisme et définit notamment les orientations générales d'aménagement, d'urbanisme, d'habitat, de déplacements, d'équipement, de protection des espaces et de préservation ou de remise en bon état des continuités écologiques.
Ces orientations sont conformes aux axes définis et approuvées par le conseil municipal du 10/09/2014. Le PADD est structuré autour de cinq grands axes :

• Maintenir une dynamique démographique raisonnable pour les années à venir en permettant l'installation de nouvelles populations et favorisant le logement pour tous

• Conforter le développement des équipements et des services à la population puis faciliter l'offre de proximité tout en soutenant le développement économique

•Améliorer les déplacements

•Développer des dynamiques et centralités sur le noyau villageois

• Préserver et valoriser le cadre de vie identitaire de la commune

Le PADD est consultable en mairie aux heures d'ouverture habituelles du secrétariat.

Il sera débattu prochainement au cours d'un conseil municipal.

Commission communication

Les vœux

Pour la deuxième fois vous êtes venus très nombreux lors de la cérémonie des vœux du maire et du Conseil municipal. Nous vous

remercions encore pour votre soutien.

À cette occasion, nous avons aussi inauguré l'arrivée du très haut débit sur notre commune. ODARS 2.0!

Le maire remercie les personnes qui nous ont soutenu dans cette démarche : le Sicoval, en la personne de Jacques Oberti et Pierre Lattard, le conseil départemental Georges Méric et Emilienne Poumirol, notre député Kader Arif, et les sénateurs Françoise Laborde et Alain Chatillon.

Le député, le président du Sicoval, le Délégué Régional d'Orange Midi-Pyrénées, nous présentent à leur tour leurs vœux.

Un cocktail dinatoire clôture cette cérémonie.

Assemblée générale du club des Ainés

Le 16 janvier 2016 le club des aînés, tenait son assemblée générale avec une forte participation des adhérents.

Yvonne JOUSSEAUME, présidente fêtait à cette occasion **ses 20 ans** à la tête du Club.

Le repas traditionnel clôturait cette belle journée!

Félicitation pour tout le travail effectué durant 20 années.

Le 8 Mai

Malgré un temps perturbé, le 8 mai, nous avons déposé une gerbe au monument aux morts. Monsieur le Maire a proposé également une minute de silence pour la commémoration du centenaire de la bataille de Verdun. Un apéritif a ensuite été offert par la Mairie dans la Maison des Associations.

Le CCAS

Depuis de nombreuses années, nous souhaitons la nouvelle année à nos ainés en leur offrant un panier garni. Il y a 2 ans, nous les avons invités à un spectacle suivi d'un goûter.

La commission CCAS avait donc décidé d'organiser une "blanquette dansante".

Du fait du faible nombre de participants, il conviendra d'envisager une autre formule.

Le lotissement HLM

Logements HLM 171 rue de Tournon

Après de nombreuses années et plusieurs projets déposés, les logements HLM réalisés par l'OPH31, Office Public de l'Habitat Haute-Garonne sont enfin terminés. Un programme réussi pour notre commune.
Depuis le premier le 1er juillet les nouveaux locataires ont pris possession de leurs logements au 171 rue de Tournon.
Cet ensemble de 15 logements est constitué de deux T2, quatre T3, et deux T4 dans un collectif, de sept pavillons en duplex, dont six T4, et un T5.
Nous souhaitons la Bienvenue aux 15 nouvelles familles dans notre village d'Odars.

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 09 DECEMBRE 2015

PROPOSITION DE VALIDATION DU PROJET INTER GENERATIONNEL

Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer afin de valider le projet d'aménagement de l'espace inter générationnel. Ce projet a pour but de créer un espace public au centre du village dont les objectifs sont les suivants :• Renforcer le plaisir de vivre ensemble de tous les habitants
• Créer des équipements adaptés à chaque âge de la vie
• Maintenir l'équilibre entre le développement habitat et la préservation de la nature
• Permettre à chaque usager de se déplacer en sécurité. Pour cela, les aménagements prévus sont :
• Construction d'un espace couvert qui favorisera les rencontres inter générationnelles
• Création de deux aires de jeux (2/5 ans et 6/12 ans)
• Végétalisation de l'espace public
• Création de voiries en mode 'doux'.
Après études de plusieurs devis constituant le projet dans son ensemble, le conseil municipal délibère et vote à la majorité (2 voix contre) l'opération d'aménagement d'un espace public inter générationnel pour un montant total H.T. de 152 500 €.
Ce montant sera prévu au budget primitif 2016 en section investissement. Une subvention au taux le plus élevé sera sollicitée auprès du Conseil Départemental.
Mr BRETHOUS précise que le début des travaux interviendra dès la notification de subvention ainsi que l'accord d'un prêt relais. Ce prêt relais est destiné à prendre en charge le montant de la TVA ainsi que le montant des subventions à recevoir.

ENGAGEMENT DES DEPENSES FIN D'ANNEE (personnel, vœux, inauguration du haut débit)

Monsieur le Maire propose au conseil municipal d'octroyer une prime de fin d'année au personnel communal méritant dont le montant sera défini par lui-même à l'issue de l'entretien avec chaque salarié.
Le Conseil Municipal délibère et vote à l'unanimité une enveloppe globale maximum de 4019 € répartie ainsi :
Filière technique 2254 €
Filière administrative 1565 €
Filière animation 200 €
Le maire demande également au conseil l'autorisation d'engager les dépenses pour la

cérémonie des vœux,
l'inauguration de la ligne haut débit ainsi que pour la remise de médaille à Albert. Ces dépenses seront prévues au budget primitif 2016. Accord unanime du conseil.

AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Suite à la réunion du Comité Syndical du SIVURS, Mme BERTHELOT fait le point sur le devenir de ce syndicat qui, selon l'avis du Préfet, ne pourrait plus exercer sa compétence.et devrait être dissout. La délibération à prendre aujourd'hui consiste donc à s'opposer à la décision du Préfet en demandant le maintien de la structure.
Monsieur le Maire prend la parole et donne lecture du projet de délibération.
« Par courrier du 19 octobre Monsieur le Préfet de la Haute-Garonne a notifié à la commune d'ODARS. le projet de schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) élaboré dans le cadre de la loi du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République.
Ce projet de schéma tend à reconfigurer en profondeur la coopération intercommunale dans le département de la Haute-Garonne. A compter de sa notification, les communes et les EPCI concernés disposent d'un délai de 2 mois pour rendre leur avis sachant que le silence vaut approbation. Les avis sont ensuite transmis à la commission départementale de la coopération intercommunale (CDCI) afin qu'elle formule à son tour des observations sur le projet de schéma et fasse, le cas échéant, des contre propositions. Ces contre propositions s'imposeront au Préfet pour l'adoption, avant le 31 mars 2016, de la version définitive du SDCI, si elles sont adoptées à la majorité des 2/3 des membres de la CDCI et si elles sont conformes aux objectifs et orientations de la loi.
La commune d' ODARS est spécialement concernée par le projet de schéma en tant qu'il propose que le SIVURS soit dissout, « n'exerçant pas de réelles compétences au sens du CGCT et de la jurisprudence. Une reprise de l'équipement par le SICOVAL qui exerce des compétences en restauration sociale (portage de repas, crèches et centres de loisirs sans hébergement) pourrait être envisagée soit au titre des services communs soit au titre de la mise en commun des biens ».

Les propositions émises par Monsieur le Préfet et sur lesquelles le Conseil municipal est appelé à se prononcer suscitent les observations suivantes :
1) Le SIVURS existe depuis 1989 et regroupe 26 communes appartenant à quatre cantons et adhérant à quatre EPCI à fiscalité propre (SICOVAL, CŒUR LAURAGAIS, CAP LAURAGAIS et les COTEAUX du LAURAGAIS SUD) et ne peut donc tel quel être rattaché à un seul d'entre eux.
De par son périmètre, le SIVURS dépasse celui du SICOVAL et sa mission (fabrication de repas scolaires) ne fait en aucun cas double emploi avec celle du SICOVAL.
2) C'est un syndicat qui donne entièrement satisfaction aux communes-membres, aux enfants et aux parents avec des tarifs calculés au plus juste. A ce jour, nous n'avons aucune garantie que la structure (reprise par le SICOVAL) qui se substituera au SIVURS pourra apporter la même qualité avec les mêmes tarifs.
La conjoncture économique est difficile pour les collectivités en raison de la baisse des dotations de l'Etat. Une dissolution du syndicat risquerait d'aggraver les difficultés budgétaires des communes membres qui seraient les seules à supporter les charges supplémentaires liées au rattachement à la Communauté d'agglomération.
Le SIVURS a obtenu par ailleurs en 2014 le label ECOCERT certifiant des produits BIO et locaux. Il assure la préparation et la livraison des repas, grâce à une équipe (dont une diététicienne-qualiticienne), efficace et motivée, très attachée à une performance de résultats et de qualité sous contrôle des services vétérinaires.
Le syndicat est doté d'une cuisine centrale performante et moderne, équipée de nouveaux outils de fabrication permettant d'améliorer encore la qualité du service rendu. Le coût d'investissement a pu être couvert grâce à une épargne progressive acquise depuis plusieurs années, et un emprunt contracté sur 20 ans et dont les annuités sont remboursées intégralement par les communes membres sur leur propre budget qui se sont ainsi engagées par délibération jusqu'en 2029.3) Le projet considère que le service assuré n'est pas une compétence, au sens juridique, car la compétence « restauration scolaire » en question ne serait pas sécable.
Cette position est critiquable :
• Il existe sur le territoire national d'autres structures syndicales qui ont pour compétence la seule exploitation d'une cuisine centrale mais dont la dissolution n'est pas prévue.
• Pourquoi serait-il possible de transférer cette compétence à un EPCI à fiscalité propre et non à un syndicat ?
4) Au regard des orientations que la loi assigne au SDCI, à savoir :
- La réduction du nombre de syndicats de communes faisant double emploi avec un autre EPCI : ce n'est actuellement pas le cas du SIVURS qui est unique sur le périmètre actuel de son action.

Compte
tenu des observations qui précèdent, Monsieur le Maire invite l'assemblée à émettre un avis défavorable aux propositions contenues dans le projet de SDCI.
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil municipal décide à l'unanimité d'émettre un avis défavorable aux propositions contenues dans le projet de SDCI »

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 27 JANVIER 2016

CONTRAT DE TERRITOIRE 2016-2020

Comme le stipule la délibération à prendre, le maire informe le conseil que le contrat de territoire aura pour objectif de définir une stratégie commune d'aménagement et de développement durable sur tout le territoire du SICOVAL et ce, sur une durée de 5 ans.
Le Conseil Départemental propose à chaque territoire la co-construction d'un contrat de territoire afin d'adapter au mieux la nouvelle politique territoriale du Conseil Départemental aux besoins de chaque territoire.
Cette nouvelle politique contractuelle a pour objectif de répondre aux enjeux suivants :• Accompagner les dynamiques et les complémentarités des territoires urbains, périurbains et ruraux pour un développement équilibré
• Impulser l'aménagement durable des territoires et susciter l'innovation pour préserver la qualité de vie et les conditions d'accueil
Instaurer une dynamique positive de partenariat et de concertation dans un contexte de recomposition territoriale et de contraintes budgétaires.
Le Conseil Départemental propose aux 36 communes du SICOVAL et à la communauté d'agglomération du SICOVAL de partager par ce contrat un premier « regard croisé » sur le territoire.
Ce contrat cadre aura pour objectif de définir une stratégie commune d'aménagement et de développement durable par une programmation pluriannuelle établie sur une durée de 5 ans. Le programme opérationnel 2016 sera adopté en mars 2016. Un bilan sera effectué à mi-parcours (2018).
Ainsi, un tableau recensant les projets communaux 2016-2020 a été transmis au SICOVAL :(aménagement du centre du village, acquisition auto-laveuse, acquisition de logiciel et matériel informatique, construction d'un local technique, travaux de mise aux normes toilettes pour
handicapés, création de toilettes publiques, rénovation d'un bâtiment communal..). Madame GARENQ propose de modifier le programme voirie hors pool routier en y ajoutant la création de voie en mode doux. Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, à partir des éléments aujourd'hui en sa possession :
• De prendre connaissance des nouvelles orientations et des principes de ce contrat de territoire
• D'autoriser le Maire à solliciter auprès du Conseil Départemental les financements du contrat de territoire
• D'autoriser le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

ACQUISITION LOGICIEL MAIRIE
Le maire informe le conseil que nos logiciels mairie (comptabilité, paye, ..) ne sont plus adaptés pour répondre aux nouveaux besoins, notamment la dématérialisation.. Aussi, il y a lieu de s'équiper avant la fin de l'année de nouveaux logiciels pour un coût total de 1535 € H.T.

Le conseil municipal délibère et donne son accord à l'unanimité pour réaliser cette dépense qui sera réglée sur le budget primitif 2016, en section investissement. Une subvention sera sollicitée auprès du Conseil Départemental.

INDEMNITE ELU
Suite à la délibération prise le 16/04/2014 fixant les indemnités de fonction du maire et de trois adjoints, Monsieur le Maire propose au conseil municipal de délibérer afin d'attribuer une indemnité de fonction au quatrième adjoint.
Le conseil municipal délibère et décide, à la majorité, d'attribuer une indemnité de fonction au 4ème adjoint, calculée au taux de
- 8.25 de l'indice 1015
Cette indemnité sera versée à compter du 1er février 2016. Les crédits nécessaires seront prévus au budget primitif 2016.

FIXATION DU LOYER COMMUNAL 8, ALLEE DES PYRENEES
Monsieur le Maire informe le conseil que le logement T3 sis au 8, allée des Pyrénées est actuellement vacant. Il propose au conseil de réviser le coût du loyer.
Le conseil municipal délibère et décide à l'unanimité de fixer le nouveau coût du loyer à 670 €

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 17 FEVRIER 2016

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 DE LA COMMUNE

Mr BRETHOUS présente le compte administratif de la commune qui s'établit de la façon suivante :
Réalisation de l'exercice 2015 :
Fonctionnement :
Dépenses 526 832.45 €
Recettes 680 547.81 €
La section de fonctionnement présente un résultat excédentaire de 153 715.36 €
Investissement :
Dépenses 110 231.82 €
Recettes 346 371.83 €
La section d'investissement présente un résultat excédentaire de 236 140.01 €
Le résultat de clôture de l'exercice 2015 est de 389 855.37 €
Les restes à réaliser à reporter en 2016 s'élèvent à 319 222.91 €.
Le compte de gestion du receveur et le compte administratif de la commune étant parfaitement identiques, le conseil municipal passe au vote après que le maire ait quitté la salle.
Le compte de gestion et le compte administratif sont approuvés à l'unanimité.

ACQUISITION PANNEAUX DE SIGNALISATION

Après discussion, le conseil municipal se prononce sur l'acquisition de panneaux :

⇒ 2 panneaux 50 Km/h
⇒ 2 panneaux interdit au plus de 3,5 T, chemin des Habitants

EXTRAITS DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 13 AVRIL 2016

BUDGET PRIMITIF 2016 :VOTE DES TAXES

Monsieur le Maire présente le projet de budget de fonctionnement, difficile à équilibrer compte tenu de la baisse des dotations de l'Etat et du SICOVAL. Les dépenses devront donc être maîtrisées. Fait nouveau pour 2016, le SICOVAL va facturer aux communes les frais d'instruction d'autorisation d'urbanisme, frais qui viendront en déduction de l'Attribution de Compensation.

Cet équilibre budgétaire a pu être réalisé moyennant l'augmentation des taxes communales, à savoir :14.50 % au lieu de 13.50 % pour la taxe d'habitation
15.00 % au lieu de 14.70 % pour la taxe foncière (bâti)
76.50 % au lieu de 73.14 % pour la taxe foncière (non bâti) Il demande ensuite au conseil de bien vouloir délibérer sur le taux des taxes directes locales pour l'année 2016.
Le Conseil Municipal vote à la majorité (3 votes contre, 1 abstention) les nouveaux taux sus mentionnés.

VOTE DES PROGRAMMES D'INVESTISSEMENT

Le maire précise qu'une nouvelle dépense vient s'ajouter cette année, il s'agit de la facturation par le SICOVAL de l'aide à l'élaboration du PLU. (Environ 20 000 € à inscrire au compte 202), ensuite il donne le détail des programmes d'investissement
Anciens programmes
Salle polyvalente 8 703.70 €
Matériel école 5 660.76 €
Aménagement place 185 239.07 €
Cimetière 4 592.36 €
Rénovation maison 147 532.88 €
Réseau 44 200 00 €
Eglise 70 000.00 €
Nouveaux programmes
Enfouissement réseau 31 500.00 €
Ouverture 5ème classe 20 000.00 €
Local technique 120 000.00 €
Acquisition auto laveuse 4 000.00 €
Acquisition informatique (logiciel, matériel) 3 500.00 €

Le budget est voté à l'unanimité.

FRAIS BORNAGE CHEMIN RURAL N° 108

Monsieur le maire rappelle la délibération prise le 25 février 2015 concernant le choix des dossiers spéciaux dans la voirie communale et demande au conseil municipal d'accepter le devis concernant le 'bornage de la limite Sud-Est du Chemin Rural n° 108 dit de Bergues confrontant la propriété Domaine de Juillac pour un coût total de 2315.86 € H.T, part en charge de la commune 1389.52 € TTC.
Le maire est autorisé à l'unanimité à signer ce devis.

EXTRAIT DU COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 MAI 2016

RENEGOCIATION DE PRET

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que, par délibération en date du 10 novembre 2010, un emprunt de 400 000 € a été contracté auprès de la Banque Populaire Occitane afin de financer les travaux de la nouvelle mairie ainsi que l'urbanisation de la traversée du village, et ce pour une durée de 20 ans à un taux fixe de 3.22 %.
Mr Brethous a contacté la Banque Populaire Occitane qui propose de revoir les conditions de ce prêt comme suit :
Nouveau taux fixe proposé 2.45 % au lieu de 3.22 % actuellement
Frais d'avenant 1100 €
soit un gain pour la commune de 21 552.34 € (frais d'avenant inclus) ainsi qu'une diminution des échéances de 359.21 € par trimestre.
Le Maire demande au Conseil Municipal de bien vouloir délibérer sur cette proposition de renégociation. Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité et autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à cette opération.

SDEHG

1°) Remplacement de deux lampes vétustes
Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de remplacer les appareils d'éclairage public vétustes n°18 et 20 situés le long de la RD 2, après la maison Argote.
Part restant à la charge de la commune (ESTIMATION) 529 € sur un total de 2 029 €
Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve le projet présenté et s'engage à verser au SDEGH une contribution au plus égale au montant ci-dessus.

2°) Diagnostic énergétique sur les bâtiments communaux
Le maire propose au conseil d'inscrire un (ou plusieurs) bâtiments dans le programme qui sera financé à 65% par l'ADEME et la Région, 30% par le SDEHG, et une charge de 5% restera à la commune, soit un maximum de 200 € par bâtiment. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :
-Décide de demander un diagnostic énergétique pour la salle polyvalente, la Maison des Associations, l'école

-

S'engage à verser au SDEHG une participation financière de 5% du diagnostic, soit un maximum de 200€

-S'engage à fournir au syndicat tous les documents nécessaires à la réalisation de ce diagnostic.

TRAVAUX SACRISTIE ET MURETTE DEVANT LA MAIRIE
1°) sacristie : :Mr Luvisutto donne le détail du devis en deux phases proposé par l'entreprise PUTOIS.
- première phase : mise en place de tirants pour un coût de 4621.00 € H.T.,
- deuxième phase : pose de micropieux et réalisation de longrines en béton armé pour un coût de 16 712.58 € H.T.
Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, dans un premier temps, de faire réaliser les travaux de la phase 1 et donne l'autorisation à Monsieur le Maire pour signer le devis correspondant.

2°) murette devant la mairie : le muret face à l'entrée de la mairie avait été réalisé lors des travaux d'urbanisation de la traversée du village. Suite à l'apparition de fissures, nous avons saisi l'entreprise EIFFAGE. Celle-ci s'est engagée à faire réaliser les travaux de réparation du muret dans le cadre de la garantie décennale.
Le Conseil Municipal délibère et décide à la majorité (2 contre, 1 abstention) de faire exécuter ces travaux par l'entreprise Ravalements 2000 pour un coût de 1174.80 € H.T.
Des plantations de fleurs dans les jardinières pourraient être réalisées dans le cadre d'une opération citoyenne.

ACQUISITION AUTO LAVEUSE

Suite à la décision budgétaire, l'achat d'une auto laveuse a été adopté.
L'auto-laveuse actuelle sera réservée au nettoyage de la salle polyvalente. La nouvelle restera à l'école.

MISE A JOUR DES COMMISSIONS

Le maire demande au conseil municipal de bien vouloir noter les modifications dans les commissions suivantes :
Commission urbanisme : Mmes BERTHELOT, BILLARD, COUJOU-DELABIE, HERNANDEZ, MM BRETHOUS, SORIANO
Commission relations publiques, festivités communication : Mmes BERTHELOT, BILLARD, COUJOU-DELABIE, MM HAMON, LUVISUTTO, SORIANO

L'école d'Odars

Une année scolaire 2015-2016 riche en événements, des concerts JMF pour les

plus grands, un voyage de 3 jours à Micropolis pour les GS/CP et CP/CE1.

Micropolis

Les plus petits ont eu le plaisir de passer une journée au château de Bergues.

Côté sportif, les élèves des cycles 2 et 3 ont participé à un tournoi de rugby. Les

cycles 1 et 2 attendent toujours le mois de juin avec impatience pour

rencontrer d'autres écoles sur des activités d'athlétisme et des jeux collectifs.

Des changements sont attendus pour la rentrée 2016, création d'une 5ème classe et nomination de 2 nouveaux enseignants : Mme Martine Sitbon et Mr Frédéric Marti.

La Crèche d'Odars

La vie à la crèche Bébés Nuages

Ouverte depuis 2002 de 7h30 à 19h, la structure petite enfance Bébés Nuages implantée dans une commune du **SICOVAL**, propose un mode de garde collectif pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans.
Agréée pour un accueil de 25 enfants, elle est ouverte à toutes les familles sur le secteur EST du **SICOVAL :** Fourquevaux, Odars, Esclaquens, Belberaud, Auzielle et Lauzerville.
Le **SICOVAL** a pris en charge la compétence petite enfance depuis janvier 2013.
Les préinscriptions sont possibles dès le quatrième mois de grossesse à l'adresse mail suivante : **petite.enfance.est@sicoval.fr.**
Une équipe pluridisciplinaire accueille les enfants et leur parent dans une dynamique de coéducation, pour le bien être de chacun.
Respect de soi et d'autrui, apprentissage de la vie en groupe, du respect des autres, accompagnement et suivi individuels de l'enfant dans son développement global, éveil des sens sont une partie des maître mots du projet d'établissement.
Les nombreux échanges avec l'ALSH et l'école d'Odars, favorisent une vraie dynamique de village, dans l'optique d'une prise en charge globale de l'enfant.

Foyer Rural

Depuis, la parution du dernier numéro de BIO, le Foyer Rural parcours au quotidien son bonhomme de chemin.
Dans la semaine, pratiquement tous les soirs des activités culturelles ou sportives, se déroulent dans les diverses salles communales prêtées gracieusement par la municipalité, que nous remercions pour cette gratitude.

Tout dernièrement s'est déroulée la fête des sports où la météo capricieuse a retenu de nombreux adeptes sportifs. Il n'y avait pas le nombre mais la qualité.
A partir de 9 h pour les plus courageux la randonnée pédestre et les vététistes ont donné le coup d'envoi de cette journée sportive.
Tout au long de la journée plusieurs finales se sont déroulées.(Tennis, Badminton, et tournoi de foot à 7)
A partir de 18 h 30, le Président Alain ARNAUD, entouré de Marie-Ange COUJOU maire Adjoint, et de Brigitte LINDER Présidente de la Fédération Nationale du Sport en Milieu Rural accueillaient tous les participants pour la remise de récompenses.
Maitre d'œuvre Gilles BUZE qui comme tous les ans a récompensé très généreusement tous les lauréats.
Avant de prendre le verre qui nous rapproche une démonstration de Zumba et de Salsa a comblé le public venu nombreux.
Avant de passer aux agapes, une petite cérémonie très sympathique et à la fois émouvante a félicité et remercié l'incontournable Gilles BUZE pour avoir passé plus de 20 ans au sein du Foyer Rural avec en charge la section tennis.

Merci et Bravo Gilou !

Ce n'est qu'au petit matin qu'un dernier groupe de jeunes et même moins jeunes ont quitté la salle polyvalente, enflammée par JAMAI'K

A compter de mi juillet et jusqu'au 15 Septembre, toutes nos activités vont s'arrêter pour laisser la place à des vacances bien méritées pour tous.

Si vous souhaitez nous soutenir et continuer avec nous les activités du Foyer Rural, nous vous donnons rendez vous les 3 et 4 Septembre pour le renouvellement de votre adhésion.

D'ici là, nous vous souhaitons d'agréables vacances ….

Odars Pétanque Club

L'ambiance de la pétanque dans le club est au beau fixe !
Tous les mercredi, samedi, et dimanche après midi, plus de 25 joueurs se retrouvent, pour disputer des parties endiablées….
Dans le début de saison, certaines équipes ont participé aux concours des vétérans organisés dans le secteur du grand Lauragais. Malheureusement pour ces joueurs chevronnés, ils n'ont pas été retenus pour les phases finales.
Comme on le dit très souvent dans notre jargon, l'essentiel est de participer…
Avec les beaux jours, que nous espérons retrouver, le boulodrome Jean Baptiste LAYNET serait heureux d'accueillir de nouveaux joueurs qui pourraient rajeunir la liste de nos adhérents.
N'hésitez pas à nous rejoindre, la porte du terrain de pétanque est ouverte à toutes et à tous.
Pour tous renseignements complémentaires à la pratique de ce sport qui aujourd'hui est olympique vous pouvez vous adresser à : Alain ARNAUD secrétaire général ou à André BLANC trésorier du club.
A très bientôt parmi nous !

Les Amis du Lauragais Toulousain

Nous avons commencé l'année le lundi 14 mars par l'assemblée générale. Il a été décidé de participer aux Journées du Patrimoine qui auront lieu les 17 et 18 septembre 2016. A Odars il y aura deux lieux de visite : à l'église avec commentaire et à la Maison des Associations, une exposition avec photos, plans, poteries anciennes. Présentation de l'évolution du village par comparaison de photos. Des albums ont été faits pour être consultés.

Les comptes- rendus de Colette Monbrun et Florence Pecceu sont approuvés à l'unanimité. Le bureau est reconduit : présidente Éliane Deshayes, secrétaire Colette Monbrun, trésorière Florence Pecceu. Pierre Jousseaume propose de commenter les photos de ses voyages en Normandie et Verdun sur les sites des deux guerres. Nous pourrons nous retrouver un dimanche après-midi d'automne où tous les Odarsois seront les bienvenus.

A la suite de l'assemblée générale M Lucien Ariès a présenté sa conférence sur « les clochers- -murs et bastides » dans le Lauragais. Malgré la révolution et les guerres, l'église d'Odars a gardé ses trois cloches dont la grosse est classée. Son joug, resté intact, permet de la faire sonner à la volée. Les nombreux participants ont pu dialoguer avec M Ariès, toujours passionné par le patrimoine et l'histoire du Lauragais. Le samedi 2 avril la sortie à Sorèze s'est effectuée en covoiturage, comme de coutume maintenant.

Le matin nous avons visité le musée du Canal du Midi et les jardins près du lac de Saint- Férréol. Le midi nous avons dégusté des brochettes dans une bonne ambiance au bord du lac.
Puis nous sommes descendus à Sorèze pour

la visite de l'abbaye école et le musée des tapisseries de Dom Robert. L'étonnement et l'admiration ont été les mots devant ces chefs d'œuvre, autant pour les thèmes, les coloris, sans oublier le travail de tapisserie. Dom Robert, est passé dans les plus grands ateliers dont Tabard à Aubusson, et a travaillé avec Lurçat.

Il faudra attendre le 24 septembre pour la prochaine sortie qui nous conduira à Rodez avec visite guidée de la ville, de la cathédrale et du musée Soulages.
Pour les journées du Patrimoine nous demandons aux familles odarsoises des photos anciennes : paysages, village, la vie locale, les mariages. Contacter E et J P Deshayes 05 61 81 01 51. Elles seront scannées et rendues au plus vite. Merci de nous les faire passer rapidement.
Des travaux à l'église sont annoncés... Nous en sommes satisfaits !

LEO

Toute l'équipe L.E.O. vous remercie d'avoir répondu présent aux différents évènements de cette année scolaire.
Les soirées Basque et Créole ont remporté un véritable succès grâce à votre présence et votre enthousiasme.
Ces succès nous ont permis d'aider financièrement le voyage scolaire à Micropolis et le prochain voyage au village Gaulois (à hauteur de 2500€ pour l'un et 470€ pour l'autre) de nos chères têtes blondes.
Le tournoi des trois raquettes est reporté au mois de Septembre 2016.
Nous espérons que votre participation et votre soutien cette année nous permettront de continuer à offrir à nos enfants de belles sorties scolaires et de beaux souvenirs d'enfance.
Le Bureau : Arnaud, Delphine, Fabien, Gaëtan et Laurence
Pour toute information sur notre association, vous pouvez nous contacter à l'adresse suivante : leodars31450@gmail.com

JOE

Le 28 Mai dernier, l'association JOE organisait une soirée 'Flower'. Au programme : apéritif, salade bar, stand de photos à thème pour les adultes, stand de maquillage pour les enfants, le tout encadré par une décoration champêtre. Cependant en raison d'un manque

d'inscriptions, cette soirée fut annulée. Nous rappelons que nos soirées sont ouvertes à tous jeunes et moins jeunes, de 0 à 99 ans et plus !
Nous vous rappelons le but de JOE. « JEUNES ODARS EVENEMENTS » est une association créée pour et par les jeunes odarsois. Son objectif est de proposer des évènements, des animations ou même son aide au sein de la vie associatif et communautaire du village d'Odars.

Grâce à ses manifestations, une cohésion se forme et les fonds récoltés permettront de financer des voyages, des sorties pour les jeunes Odarsois, et également d'investir dans des soirées plus conséquentes.

Pour nous contacter : joe.odars@gmail.com

Le Comité des Fêtes

Après le succès du bal musette de janvier, le Comité des fêtes continue avec plaisir ses projets :
La fête du village a eu lieu les 8, 9 et 10 juillet dernier ! Un grand merci Foyer Rural, Amis du Lauragais Toulousain, Club des Ainés, Pétanque (OPC), Chasse ACCA), Loisirs Ecole Odars (LEO), Jeunes Odars Evénement (JOE), Hosanna et l'équipe municipale !

Les 22 et 23 octobre, week-end "Od'Arts" : expositions/vente de peintures, sculptures, dessins, écriture, loisirs créatifs, patrimoine, chant, musique, danses, et peut-être plus...

Nous comptons sur la participation des artistes Odarsois et leurs créations, qui seront autant de plaisirs que de fiertés pour nous tous. Un appel à candidatures sera diffusé dès la rentrée de septembre.

Au programme de ce Comité des Fêtes également, samedi 27 novembre, pour le Marché de Noël, exposition/vente de jouets et de vêtements neufs ou d'occasion, de décoration et loisirs créatifs, autour d'artisanat de bouche et de produits d'automne.
Et enfin, le 31 décembre, réveillon surprise ! Bloquez cette date

Le Rallye Pédestre

Arrivée des valeureux participants au Rallye pédestre organisé par le Comité des Fêtes, les Amis du Lauragais Toulousain, et la section Randonnée du Foyer Rural. Malgré la chaleur ils ont participé, ramené des bouquets, des objets, les réponses, des poèmes et des dessins. Ils ont sué mais ils ont gagné ! Bravo à tous.

L'Eau

Les tarifs 2016 pour les services de la distribution de l'eau potable et de l'assainissement des eaux usées ont été votés. En 2016, pour une consommation annuelle (eau et assainissement) de 120 m3, une famille de 4 personnes paiera 3,63 € le m3, contre 3,57 € en 2015. Cette légère augmentation de la redevance permettra de mener à bien un important programme de travaux comprenant notamment le renforcement des réseaux d'eau sur les coteaux, la construction d'un château d'eau à Auzielle et de deux nouvelles stations d'épuration à Ayguesvives et Vigoulet-Auzil pour accompagner l'accroissement de la population.

Le CISPD (Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance)

Ce groupe de travail méconnu d'un grand nombre de citoyens et d'élus porte beaucoup de projets de la vie quotidienne comme :

L'accés aux droits qui sont des permanences gratuites assurées par des professionnels, Avocats, Notaires, Huissiers de justice, conciliateurs, défenseur des droits, médiateur, Agence d'information sur le logement (ADIL) etc... plusieurs lieux sont à votre disposition :

- Ramonville 05.62.24.09.07
- Castanet Tolosan : 05.34.66.73.10
- Escalquens : 05.62.71.56.78
- Labége : 05.62.24.44.44
- Lacroix falgarde : 05.61.76.24.95
- Montgiscard : 05.34.66.75.80

Tranquillité vacances est donc le lien avec la gendarmerie du territoire :
La gendarmerie de St Orens est à votre disposition pour enregistrer vos dates de vacances et faire des rondes. Contact 05.62.88.45.80
La gendarmerie rappelle à l'ensemble des habitants : "nous sommes vos yeux et vos oreilles", si vous constatez des passages de véhicules suspects ou de piétons s'attardant sur les boites aux lettres composez rapidement le 17 afin de signaler ces mouvements suspects.
.

Les services
de gendarmerie renforceront les patrouilles et contrôles pour notre sécurité !

La violence faite aux femmes, ce dossier est très suivi par le CISPD nous pouvons tous être concernés ! que faire ?
1- Sortir de l'isolement parlez-en à vos proches ou au **3919**
2- Consulter un médecin (votre généraliste ou l'hôpital)
3- Déposer une plainte ou une main courante auprès de la gendarmerie ou du commissariat. Ceux ci peuvent obtenir une nuit d'hôtel (après étude de la situation) gratuite dispositif innovant, le SICOVAL est la seule agglomération à proposer ce type de service d'urgence.
4- Prévenir les services sociaux

La prévention des risques en milieu festif où JOE (Jeunes Odars Evenement) a été pris en exemple et les membres du groupe ont pu s'exprimer sur leur retour d'expérience le 10février 2016 à la mairie de Baziége.
La prévention routière, la sensibilisation

auprès des plus jeunes de façon ludique par le biais de concours dernièrement PREV'ROUTE où l'ALAE d'Odars a participé !
Les chiffres sont éloquents … 70% des blessés graves sont des deux roues et des piétons ! 1 / 3 des blessés graves ont entre 15 et 29 ans !

Il y a eu un accident mortel sur la RD2. Nous vous appelons à la prudence.
Ceci est un aperçu des actions du CISPD !

La commission jeunesse et jeunes adultes

A mis en place plusieurs actions :
Comme le financement du BAFA en 2015 ce dispositif était ouvert à 5 jeunes du territoire 2 jeunes Odarsois en ont profité, pour 2016, 7 jeunes profiteront de

ce
dispositif mais aucun d'Odars
ne s'est manifesté ! L'action sera renouvelée en 2017 le nombre de participants n'est pas encore défini.

Le Forum job d'été :
Mise en relation de jeunes de 16 à 25 ans avec des sociétés qui recrutent, cette action a eu lieu le 14 Avril 2016 de 15h à 20h salle de la Durante à AUZEVILLE TOLOSANE. 583 visiteurs uniques ont participé à cette première édition. La commission jeunes adultes a validé la prochaine courant Avril 2017 sur le même site.

Le festival LARSEN :
Qui a eu lieu le 4 juin 2016 sur la commune de Labège

Le stage Babysitting
Cette première édition a été portée par la mairie de LAUZERVILLE. Cette initiative est intéressante pour nos jeunes qui souhaitent faire du babysitting et rassurante pour les parents qui souhaitent faire garder leurs enfants. Certains jeunes d' Odars ont participé à cette formation !

Environnement et Transition Ecologique

Renoval
Quelle démarche ?
Contactez un conseiller Rénoval et prenez rendez-vous : renoval@soleval.org ou 05 61 73 38 81 -
Plus de renseignements peuvent être disponibles à l'adresse Internet suivante: http://www.sicoval.fr/fr/mon-logement/se-loger-au-sicoval/renover.html#sthash.EtkB3QUE.dpuf

L'école à énergie positive :
L'équipe éducative de l'école et la commune d 'Odars ont accepté le défi et feront partie de cette grande aventure à partir de septembre !

Fauchage des bords de routes.

Le fauchage raisonné. Cette technique permet d'entretenir le domaine public, de répondre aux besoins des usagers et de garantir leur sécurité, tout en respectant la biodiversité des espaces naturels.
Des espaces naturels vivants
Les bords de routes sont le support d'habitats naturels diversifiés. Une grande variété de plantes y prend racines. Pour la faune en particulier les insectes, les petits mammifères et les reptiles. ils constituent des lieux de vie, de reproduction et de nourrissage des espaces à entretenir...
Pour maintenir le réseau routier en bon état et garantir la sécurité des usagers, il faut :
Assurer la visibilité dans les courbes et les carrefours.
Eviter que l'herbe, en débordant, ne rende la route glissante.
Permettre l'accès aux ouvrages et leur surveillance (murs, ponts, caniveaux, regards).
Empêcher la prolifération d'espèces végétales indésirables ou invasives.
Les avantages du fauchage raisonné

Favoriser la biodiversité
En permettant à la plupart des plantes d'achever leur cycle biologique , le fauchage raisonné préserve la diversité de la flore et limite l'impact sur les cycles biologiques de la faune.
Limiter l'érosion
En recolonisant les zones à risques, la végétation facilite l'infiltration des eaux de pluie et empêche l'effondrement des talus.
Faire des économies
La réduction des fréquences de fauchage permet d'économiser du carburant et limite l'usure du matériel.
Moins polluer
Réduire la consommation de carburant permet de limiter les émissions de gaz à effet de serre (gaz d'échappement).

Le premier salon de pêche à la mouche

Foires et Salons - Haute-Garonne 06/02/2016
La Haute-Garonne accueille son premier salon consacré à la pêche à la mouche artificielle le 6 et 7 février, à Odars (près d'Escalquens), salle polyvalente allées des Pyrénées, une initiative du collectif clubs mouche 31. Peu connue du grand public, cette pratique est une variante de la capture traditionnelle de poissons. «La pêche à la mouche est plus sportive que celle pratiquée en eau douce» commente Jean-Pierre Jenn, en charge de l'événement et président du collectif clubs mouche 31. «Il faut toujours être en contact avec la rivière à la manière d'un chasseur.»Plus de 30 exposants. La préparation du matériel pour pêche à la mouche requiert une importance particulière. «Nous plaçons d'abord l'hameçon dans un étau. Nous l'enroulons ensuite dans un fil de soie» détaille Jean-Pierre Jenn. «Nous posons enfin des plumes de coqs ou des poils (chevreuils, lapins et sangliers) sur nos hameçons pour imiter les insectes en surface et capturer plus facilement les poissons.» La trentaine d'exposants attendue sur le salon, pour la plupart des artisans, donnera des cours de montage de la mouche ainsi que de lancé de cannes à pêche. Une tombola sera également organisée avec de nombreux accessoires à remporter. Les fabricants, dont certains venus d'Alsace, Espagne et Belgique, feront découvrir leurs cannes à pêches et moulinets entièrement conçus en bois. *Arthur Le Maout*

Conférence de J-P Temple : la reine Pedauque

Publié le 29/12/2015
En présence de Patrice Arseguel, le maire, une trentaine de personnes ont écouté l'histoire mythique de la reine Pédauque.
Jean-Pierre Temple, ancien professeur d'histoire a su captiver l'assistance par un récit remontant à l'Antiquité. Pourquoi dit-on que la reine avait des pieds d'oie, «pé d'auco» en occitan ? Son père lui fit construire au quartier dit «la Peyralade» un magnifique palais avec des bains alimentés par un aqueduc traversant la Garonne par un pont dont les vestiges subsistèrent jusqu'en 1 834. On le nommait l'aqueduc de la reine Pédauque avant de l'appeler Pont Vieux. Sans compter les réalisations (vrais et faux bains) de Lardennes et de La Cépière.
En 1718, on examina un tombeau de marbre dans l'ancien cimetière de la Daurade portant de supposés pieds d'oie en bas-relief… On en conclut un peu vite que c'était celui de la reine. Après la conférence, Jean-Pierre Temple a répondu aux questions de l'assistance et présenté son livre «la Reine Pédauque».

Solidarité pour les vœux de la municipalité

Publié le 14/01/2016 à 03:53,
Rendez-vous avait été pris à la salle polyvalente. Patrice Arseguel, maire, prenait la parole devant une bonne assistance, en présence de Kader Arif, député de la circonscription et Jacques Oberti, président du Sicoval. Il rappelait toutes les actions menées durant toute l'année écoulée, le travail fourni par les élus en pleine symbiose, expliquait les travaux qui s'achèvent et ceux qui vont voir le jour, comme l'aménagement du centre du village qui devrait se concrétiser par la création d'un espace intergénérationnel, avec la construction d'un kiosque, aires de jeux, créations de voiries»mode doux» dans un espace végétal et arboré ce qui devrait faciliter le plaisir du vivre ensemble ; la dotation globale de fonctionnement, comme dans toutes les communes, construction de quinze logements sociaux par l'OPH 31 qui devraient être livrés en juin.et bien d'autres projets qui sont en cours de réalisation. La dotation de fonctionnement étant à la baisse il assurait la plus grande vigilance sur le budget de la commune. Il remerciait ensuite tous les élus pour leur travail, le personnel communal et toutes les associations qui sont le poumon du village, accueillant les nouveaux habitants et organisant des animations pour le mieux vivre ensemble, il terminait par :» Qu'Odars reste dynamique, que chacun trouve un équilibre au sein de la commune, que le savoir vivre ensemble soit la devise du village, je vous invite à prendre le verre de l'amitié et la solidarité, partageons un instant de pure fraternité».

Le haut débit ADSL se rapproche

Publié le 15/01/2016 à 03:51

Jean-Christophe Arguillère, délégué régional Midi-Pyrénées d'Orange et Patrice Arséguel, maire d'Odars, ont inauguré l'arrivée du haut débit ADSL, à la salle des fêtes, en présence Kader Arif, député de la

circonscription, Jacques Oberti, président du Sicoval les habitants d'Odars étaient conviés à cette inauguration. Orange a procédé en décembre 2015 à la modernisation de son réseau téléphonique desservant la commune. Financés par Orange, ces travaux ont consisté à installer un nœud de raccordement d'abonnés (NRA) au centre de la commune et à déployer une fibre optique, sur plus de quatre kilomètres, entre Escalquens et Odars. Objectifs : améliorer la desserte de 342 lignes sur les 347 de ce village, apporter plus de confort et de nouveaux services. Grâce à cet investissement, désormais 100% des Odarsois peuvent bénéficier de services tels que la TV numérique d'Orange, 99% accéder à des débits supérieurs à 8 Mbit/s, et pour 57% d'entre eux bénéficier d'un débit pouvant dépasser 30 Mbit/s. Précédemment, seules 20% des lignes étaient éligibles à la TV numérique et aucune ligne n'était éligible à un débit supérieur à 8 Mbit/s. Pour connaître les débits auxquels les Odarsois peuvent prétendre, il leur suffit de contacter leurs fournisseurs d'accès internet respectifs pour modifier leur contrat ou changer leurs équipements.
Concernant Orange, les numéros à appeler sont les 39 00 ou 1014 ; il leur est aussi possible de se rendre dans les boutiques de Saint-Orens de Gameville (CC Leclerc), Labège (CC Labège 2).

Un grand bal musette est prévu demain

Publié le 16/01/2016 à 03:52
Le tout nouveau comité des fêtes, présidé par François Ledain, semble ne pas manquer d'énergie, après avoir organisé une petite soirée amicale pour se présenter aux associations et sympathisants, ce dimanche 17, ils organisent à la salle polyvalente un grand après-midi dansant. Pour cela c'est sur les airs d'antan que tous les amateurs de bal musette pourront «gaincher» avec l'orchestre «Tic-Tac musette» et ce à partir de 14 h 30. Les participants pourront également fêter les rois autour d'un verre de cidre avec une surprise pour ceux qui trouveront les «fèves» du comité. Le meilleur accueil est réservé à tous.

On a guinché au village

Publié le 20/01/2016 à 03:52
Le comité des fêtes, présidé par François Ledain et tous ses bénévoles, ne manque pas d'énergie et a organisé sa première manifestation festive de l'année. Les amateurs de bal musette venus très nombreux et de toute la région s'en sont donné à cœur joie, en dansant sur des airs connus mais moins entendus actuellement. L'orchestre «Tic-Tac» a su, au son de l'accordéon mettre la grande ambiance des années passées, au son des Pasos, Tangos, Javas et autres. Le bal à Jo bien connu des parisiens s'était transporté au village. Patrice Arseguel, le maire présent a lui aussi profité de cette superbe ambiance. Coup d'essai, coup de maître pour le comité.

Les voeux du foyer rural

Publié le 01/02/2016 à 03:50,
Habituellement les vœux du Foyer Rural, sont un moment de solidarité et amitié entre tous les participants. Cette année, le caractère grave et solennel du président Alain Arnaud, entouré de Patrice Arseguel, maire et Serge Colle, maire honoraire, n'a laissé aucun doute et s'exprimait avec beaucoup de sollennitè :»Les actes de barbarie perpétrés avec violence à Paris, ont entamé le moral des français sur le plan national».
La fin du roller et de l'école de tennis
Le président reprenait les points essentiels de l'année écoulée, en particulier il s'adressait à tous les bénévoles grâce à qui le foyer évolue d'année en année par le nombre croissant de ses adhérents. Il regrettait fortement la disparition de la section roller qui tous les lundis soirs fonctionnait avec une vingtaine de gamins et l'école de tennis qui cette année ne peut ouvrir ses portes faute de participants.
Le succès de la fête de la bière et du trail
Il rappelait les manifestations les plus probantes comme la fête de la bière qui a fêté ses 25 ans et de bien belle manière, le «trail» d'Odars qui a accueilli cette année plus de quatre cents participants et la journée mémorable de la fête des sports ; il mettait en exergue la section théâtre qui va de succès en succès et terminait par :» Je fais le vœu que cette année soit celle de la justice sociale, de la solidarité qui n'est pas un vain mot C'est avec ces propositions que nous ferons notre richesse, notre passion d'animation de notre commune. Avec votre soutien et votre forte participation, je suis persuadé que nous continuerons à faire de notre village, un village plein d'animations, de bonheur, d'amour et d'avenir». Un petit cadeau souvenir était distribué aux présents et le verre de l'amitié était levé au bien vivre ensemble au village.

L'association L.E.O fête ses 25 ans

Publié le 08/02/2016 à 03:50

L'association L.E.O (loisirs enfants Odars) a fêté ses vingt-cinq ans d'existence en ce samedi à la salle polyvalente du village. Créée par Ernest Hajzler dont l'épouse Jeanne qui est directrice d'école, fut la première présidente, (assistée au secrétariat général par Ginette Arliguie), cette association n'a cessé de progresser depuis toutes ces années. Son but étant de récolter des fonds pour offrir aux enfants du village, voyages, matériel pédagogique… Les parents se sont succédé pour pérenniser l'association. Ce samedi pour l'anniversaire des vingt-cinq ans, Arnaud Bourgade, le président actuel et les bénévoles qui l'entoure ont programmé une grande soirée «Créole», déguisements, jeux et loterie pour les enfants ont animé cette soirée qui restera inoubliable pour beaucoup.
Patrice Arseguel, maire et Serge Colle, maire honoraire, ainsi que de nombreux élus étaient présents pour apporter leur soutien à cette soirée ; Jeanne Hajzler ett Ginette Arliguie, à l'origine de l'association, étaient également présentes et avec les deux cent quarante convives, ils purent tous déguster le superbe repas entièrement élaboré par les bénévoles de l'association.

Le joyeux club de pétanque

Publié le 25/02/2016 à 03:52
Les beaux jours se profilant à l'horizon, les dirigeants du club de pétanque local, ont organisé un après-midi «goûter» au café Laynet pour retrouver leurs adhérents et ainsi renouveler les licences pour l'année en cours. Au cours de cette petite réception ils en ont également profité pour fêter les quatre- vingt printemps d'un des leurs : Joseph dit Maurice ! et surnommé de plus au sein du club «Bras droit». Alain Arnaud, secrétaire du club, a en quelques mots retraçé la vie «Sportive» de Maurice ; enfant du village, il a travaillé chez un artisan local et a toujours participé à la vie associative locale s'investissant même au sein du bureau de la pétanque sous la présidence de Christian Lacoste. Le président Gérard Noël remerciant les présents pour leur assiduité sur le terrain et les incitait fortement à participer à des concours extérieurs, il rappelait les derniers règlements de la fédération et les invitait à partager le verre de l'amitié servi par André Blanc, incontournable et très efficace trésorier. Grand moment d'amitié et de solidarité pour cette sympathique association.

Ambiance de fête à la société de chasse

Publié le 04/03/2016 à 03:48
La société de chasse du village, a organisé son loto annuel qui a obtenu un bon succès et les heureux gagnants étaient heureux des magnifiques lots qu'ils ont emportés. Profitant de ce moment de convivialité, les chasseurs ont terminé la soirée par le traditionnel repas en pareille circonstance. Après l'effort le réconfort. C'est Gilbert Laynet, président, qui lui-même a préparé la mise en bouche, n'oubliant aucun détail et distribuant des «glaçons» à gogo à la demande insistante des participants ; il s'est mis ensuite aux fourneaux pour préparer le plat principal, du chevreuil qu'il a fait mariner avec soin pendant plusieurs jours avec une recette de sa conception et qu'il garde secrète, grillé ensuite à la plancha et accompagné d'une «mounjetade» à rendre jaloux tout le Sud-Ouest et également préparé par ses «petites mains» . Les présents ont eu le bonheur de déguster ce mets délicat et sont repartis heureux de leur journée.

Fête de la bière : une réussite pour le foyer rural

Publié le 10/03/2016 à 03:50

La fête de la bière a connu encore cette année le grand succès qu'elle mérite. Il est vrai que le président du foyer rural, Alain Arnaud et ses nombreux bénévoles ne lésinent pas sur les moyens pour que rien ne manque à ce grand moment festif. Ce sont trois cent cinquante convives, venus de toute la région qui étaient présents au moment de la mise en bouche : animée par l'orchestre «Marck Hauser» la soirée s'annonçait d'entrée d'un grand cru, jeux et participations des présents, animations diverses et continues, tout en dégustant l'excellente choucroute entièrement préparée et servie par les trente bénévoles, qui ont épluché 80 kg de pommes de terre, 90 kg de choux, préparé 120 kg de viande dont 70 de jarret de porc, c'est dire si la tâche s'est avérée épuisante. Pendant le repas et toute la soirée, les plateaux de jus de houblon se sont succédé et l'ambiance montait à chaque fois d'un cran au fur et à mesure que l'orchestre lançait un nouveau jeu, en faisant faire le retour des cigognes à toute la salle, les bénévoles serveurs donnant l'exemple et incitaient, maire, et élus à en faire de même.
Ce qu'ils ont fait, pour faire remarquer leur souplesse, en grimpant sur les chaises pour imiter ces magnifiques volatiles habitués d'Alsace ; l'ambiance était alors à son comble. C'est par le traditionnel bal avec les bonnes «vieilles» danses que se continuait cette superbe soirée jusqu'au bout de la nuit.

Succès du 7e vide-greniers

Publié le 23/03/2016

Comme chaque année les associations du village les Amis du Lauragais Toulousain, le Foyer Rural,Odars Pétanque Club, Loisir Ecole Odars et le Comité des Fêtes ont organisé leur grand vide-greniers dans la salle polyvalente qui a obtenu un très bon succès. Beaucoup de visiteurs sont venu pour chiner dans une bonne ambiance, reçus avec gentillesse et amabilité par les organisateurs. Les visiteurs ont pu ainsi trouver des vieux livres, de la vaisselle, des vêtements, des outils et quelques objets insolites pour leur plus grand bonheur. Une petite restauration les attendait sur place, préparée par les parents d'élèves de l'école, elle proposait : viennoiseries, café, sandwiches gâteaux et boissons fraîches ou chaudes. Toutes les tables d'exposants étaient réservées d'avance et attendaient les visiteurs de 8 h à 17 h dans la salle polyvalente prêtée par la municipalité.

Un trail apprécié par les participants

Publié le 29/03/2016

Le trail organisé par le foyer rural du village a connu cette année une bonne participation et ce malgré la date du week-end de Pâques. Tout a commencé très tôt dans la matinée avec 36 randonneurs, 5 marches nordiques suivis par les 65 enfants et enfin les semi-champions au nombre de 75 qui s'élançaient pour parcourir les sept kilomètres et les supers champions qui eux en effectuant quinze, et étaient au nombre impressionnant de 200. Le départ était donné par Patrice Arseguel, maire, et Alain Arnaud, président du foyer rural. À l'arrivée, l'incontournable animateur de ce genre de compétition, Christian Reina, égrenait les noms des arrivants et leur numéro de dossard, afin que les incontournables bénévoles, Giséle, Patrice et Gilles, aux graphiques, puissent établir le classement dans chaque catégorie. Le village à cette occasion a carrément doublé sa population, le temps de la compétition. C'est dans une ambiance très amicale que se déroulait la remise des récompenses.

Les chasseurs en assemblée générale

Publié le 21/05/2016

L'ACCA (association communale de chasse agrée) a tenu son assemblée générale dans les locaux de la maison des associations. Dans son rapport moral, le président Gilbert Laynet s'est félicité du déroulement de la saison qui vient de se terminer.
Le trésorier Pierre Journou a présenté un bilan très satisfaisant. Pour la prochaine saison, un effort particulier sera fait pour le repeuplement en lièvres, mais aussi dans la lutte contre les nuisibles. Ainsi les battues au renard, grand prédateur de gibier mais aussi d'animaux de basse-cour, seront multipliées. Au terme des élections le Conseil d'Administration de l'ACCA reste inchangé

Grand succès de la fête locale sous un soleil radieux

Publié le 13/07/2016

C'est ce dernier week-end, du vendredi au dimanche que s'est déroulée la grande fête locale annuelle avec la participation de dame «Météo» qui n'a pas hésité à apporter le beau temps chaud. Les festivités ont débuté dès le vendredi avec l'ouverture de la fête foraine et une soirée musicale organisée par» Jeunes Odars Événement». Le samedi après-midi, pour beaucoup le clou de la fête a été le grand rassemblement de voitures anciennes présentées par»The Mechanical Arts Day», Traction-avant, Mustang, Cadillac, Spifire, C4 etc. même une voiture de police américaine ! En tout une cinquantaine de voitures des années d'après-guerre jusqu'en 1970, énorme succès qui a été renouvelé le lendemain avec encore de nouveaux modèles, les badauds étant invités par les organisateurs à faire une petite «Virée» dans ces prestigieux véhicules de collection.
Le succulent «Mac d'Odars»
Concours de pétanque l'après-midi et le soir grand repas organisé par les infatigables du comité des fêtes avec plus de 250 convives. Dimanche messe à 9 h 30 avec en suivant un concert Rock dans l'église, par le groupe «Hosanna» fort apprécié. Dépôt de gerbe au monument aux morts avec une Marseillaise improvisée, apéritif offert par la municipalité et servi par l'infatigable famille «Blanc» et grillades organisées par les associations locales avec le maintenant célèbre «Mac d'Odars» crée par le non moins célèbre Gilbert Laynet, président de la société de chasse qui devant le succès de ce plat «Régional» a dû prendre du renfort en cuisine avec ses amis chasseurs, pour accompagner ce mets prestigieux dont le créateur en garde jalousement le secret, les jeunes proposaient des portions de frites, animations diverses pour petits et grands et une animation musicale clôturait la fête par un apéritif offert par le foyer rural. Le comité des fêtes en partenariat avec la municipalité, le foyer rural et les diverses associations Odarsoises a su encore une fois dans ce sympathique village du Lauragais mettre l'ambiance pendant ces trois jours de fête en attendant la prochaine organisation.

PAROISSE

L'équipe paroissiale se réjouit d'apprendre que les travaux de la sacristie vont être réalisés.
Pendant cette période l'église sera fermée.

Les horaires et lieux de messe seront toujours affichés à l'église. Attention, pendant l'été le programme est modifié.
La messe du 22 mai a été animée par la chorale du secteur et nous étions nombreux. Notre église est vivante !
La preuve. Ci-dessous :

Les 6 compagnons du groupe Scout de Baziège ont monté un projet solidaire qui se déroulera cet été, du quinze Juillet au quinze Août en Lituanie, le plus austral des pays baltes.
Parmi eux il y aura **deux jeunes Odarsois**, **Guillaume et Nicolas**, qui ont décidé avec leurs camarades d'Escalquens, Montlaur et Baziège de donner de leur temps pour une mission:
animer pendant quinze jours des groupes d'enfants d'un orphelinat situé à Nemencine à 50 km au nord de VILNIUS pour leur apporter de la gaîté, de la joie de vive et leur faire oublier l'espace de quelques jours les difficultés qu'ils traversent.
Nous les encourageons dans cette entreprise qui concrétise plusieurs années d'engagement dans le scoutisme et qui porte haut les valeurs de solidarité et de fraternité, nous leur souhaitons donc bon vent.
Si vous désirez en savoir plus sur cette initiative vous pouvez consulter le site suivant:

https://www.kisskissbankbank.com/projet-solidaire-sgdf-compagnons-lituanie-2016

Pour que notre Église reste vivante,
ODARSOIS REVEILLEZ-VOUS !

Nous avons besoin de laïcs pour animer et préparer les messes, participer au service des funérailles, être présents en ouvrant l'église pour les baptêmes et les mariages. Contacter:
Eliane Deshayes 06 85 05 73 60
ou Jacques Decroix 06 07 86 03 58.
Merci de préparer les relais

NOUVEAUX RESIDENTS :

Pour pouvoir voter en 2017, n'oubliez pas de vous inscrire sur les listes électorales de la commune impérativement avant le 31 DECEMBRE 2016. Munissez vous d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile ou bien inscrivez-vous sur le site mon service public.

Un cabinet de soins est désormais ouvert à Odars au **201 chemin de Sion à Odars**

KINESITHERAPEUTE - OSTEOPATHE
Sophie Planche 06.79.32.00.90

INFIRMIERE LIBERALE

Infos Pratiques

Calendrier des prochaines manifestations

15 AOUT	CONCOURS DE PETANQUE
4 SEPTEMBRE	JOURNEE CHALLANGES PETANQUE
17 SEPTEMBRE	REPAS AINES
9 OCTOBRE	BAL MUSETTE FR
22 OCTOBRE	ODARS D'ART CDF
31 OCTOBRE	HALLOWEEN JOE
6 NOVEMBRE	LOTO AINES
20 NOVEMBRE	AG PETANQUE
27 NOVEMBRE	VIDE DRESSING CDF
3 DECEMBRE	SOIREE LEO
31 DECEMBRE	ST SYLVESTRE CDF

Numéros utiles :

Mairie :
Téléphone……05.62.71.71.40
Courriel……..mairie.odars@orange.fr
Facebook : ……"Odars et vous"
Site internet ……...www.odars31.fr

Ecole :
Téléphone :……05.61.27.96.14
Courriel : ….ce.0310722s@ac-toulouse.fr

ALAE :
Téléphone : ……05.34.66.53.04
Courriel : …..…....alae.odars@gmail.com

SAMU : ……..……...15
Gendarmerie :..……...……...17
Pompiers : ……18
N° d'appel d'urgence ……...112
EDF (sécurité dépannage) : 09 726 750 31

Nous vous rappelons que la version numérique est disponible sur Facebook « odars et vous »
Ou à votre demande par mail

Un très grand merci aux enfants de l'école, l'ALSH et de la crèche !

L'art récup de l'ALSH

L'ALSH d'ODARS

Le centre de loisirs a participé au mois de juin au concours prev'route .

Nous avons discuté ensemble sur ce que nous pourrions faire, en temps que piétons, pour se protéger sur la route.

Deux idées sont ressorties ; la première étant de faire des protections pour les piétons (casques combinaisons antichocs....) ; la deuxieme étant de faire des routes spéciales piétons (protéger par un grand mur ou des souterrains ou des ponts...) .Nous avons donc combiné les deux idées avec un enfant portant casque plus diverses protections sur une route protégée par un mur.

ALSH ODARS

La Crèche Bébés Nuages

Les nombreux échanges avec l'ALSH et l'école d'Odars, favorisent une vraie dynamique de village, dans l'optique d'une prise en charge globale de l'enfant.